

Innover ensemble dans nos territoires

Les ruraux relèvent le défi

Retour sur les 16^{es} Assises

Introduction des 16^{es} Assises 2

Michel LEDRU
Président de Sol et Civilisation

Éléments de synthèse 4

Truong-Giang PHAM, Sol et Civilisation

Intervention de Jean-Paul HUCHON 8

Président de la Région Île-de-France
Parrain de Sol et Civilisation

Intervention de Pierre MÉHAIGNERIE 10

Député-maire de Vitré
Parrain de Sol et Civilisation

Propos d'introduction des 16^{es} Assises

Michel Ledru, Président de Sol et Civilisation



Il y a quelques années, les territoires ruraux conjuguait les difficultés. Les campagnes continuaient de perdre des habitants et les activités économiques, même agricoles, étaient en perte de vitesse. Certaines régions étaient menacées d'abandon, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, imaginaient mal leur succession, des paysages se fermaient faute d'entretien, des services s'éloignaient ou venaient à manquer et parallèlement, la concentration des activités et des hommes dans les centres urbains se renforçait et engendrait son lot de mal vivre et de dysfonctionnements. Nous avions alors souligné que la dévitalisation ou le quasi-effacement de ces territoires n'était bon pour personne. Nous affirmions alors que les campagnes ne pouvaient être un simple support économique pour quelques activités déclinantes, comme l'agriculture qui était alors sans perspective, frustrée par l'instauration des jachères et dont le revenu était dépendant des aides communautaires. Ces campagnes devaient encore moins devenir un simple réservoir d'espace pour, dans le meilleur des cas, permettre le développement péri-urbain, la réalisation de liaisons autoroutières ou de TGV permettant de relier au plus vite les concentrations urbaines. Ces campagnes, devaient au contraire être source de nouvelles dynamiques sociales, économiques et environnementales pour l'ensemble de la société via un aménagement qui refuse les concentrations excessives, une économie davantage diversifiée dans les territoires, une gestion de proximité responsable, soucieuse des équilibres naturels. Le territoire comme espace de projet nous semblait alors être un lieu privilégié pour trouver des voies nouvelles de développement et nous avions la conviction que ce qui ne s'appelait pas encore le développement durable, passerait effectivement par le renforcement des relations des hommes entre eux et à leur espace de vie, mais qu'il fallait pour cela activer de nouvelles façons de penser et d'agir ensemble.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Tout d'abord, le développement local est, me semble-t-il, aujourd'hui largement reconnu. La création des Pays en 1995, les programmes

Leader, la mise en place des pôles d'excellence rurale plus récemment, sont les signes que le territoire est considéré comme un levier stratégique pour agir. Par ailleurs, dans les politiques européennes et nationales, la question rurale s'est largement appréciée. L'Union européenne, notamment avec la stratégie de Lisbonne en 2005, a récemment confirmé le rôle fondamental des zones rurales pour « assurer l'amélioration du niveau de vie qui soit durable du point de vue écologique et social ». La France, pour sa part, a confirmé également son intérêt pour sa ruralité. La loi de 2005 relative au développement des territoires ruraux, montre par une série de mesures que l'on souhaite effectivement favoriser l'emploi rural, mieux valoriser les espaces agricoles et naturels et soutenir les territoires les plus fragiles. Au-delà de ces éléments positifs, nous constatons concrètement depuis quelques années, un certain retournement de tendance, notamment avec l'apparition de trois dynamiques rurales.

Une dynamique démographique d'abord, que l'on observe avec le phénomène péri-urbain, l'installation des populations du nord de l'Europe dans certaines zones et l'arrivée des *papys boomers*. De nombreux territoires ruraux regagnent ainsi des habitants.

Une dynamique touristique ensuite, la campagne est devenue une destination très appréciée, ainsi les gîtes, auberges et autres campings à la ferme se développent.

Une dynamique agricole enfin, plus récente, avec d'une part, l'évolution de la demande alimentaire mondiale qui soutient aujourd'hui le prix des marchés mais qui ne se répercute pas il est vrai, dans toutes les filières, voire mettent en difficulté certaines et d'autre part, le développement amorcé et qui devrait s'accélérer de la production des biocarburants qui ouvrent de nouvelles perspectives.

Ce rapide balayage fait donc apparaître une situation bien moins critique. La ruralité reconnue davantage comme un espace plein, retrouve une certaine attractivité, des marges d'évolution. Même si tous les problèmes ne sont pas résolus, et je me réfère ici à nos dernières Assises consa-

créées à la question de la santé en campagne, une certaine dynamique s'est enclenchée dans ces territoires.

Doit-on se satisfaire de cette situation ? La question rurale est-elle close ?

Il me semble au contraire que les prochaines années s'annoncent chargées d'interrogations et que de nouveaux enjeux apparaissent. La ruralité, me semble-t-il, ne pourra pas ainsi rester seulement sur les dynamiques actuelles, certes encourageantes, certes positives, mais sûrement trop fragiles pour aborder avec ambition les temps à venir. Les marchés agricoles sont aujourd'hui favorables, avec l'augmentation de la population il faudra nourrir 9 milliards de personnes d'ici 2050. Les nouvelles demandes alimentaires des pays émergents comme la Chine ou l'Inde conjuguées avec les débouchés non alimentaires notamment énergétiques, orientent à l'évidence les prix à la hausse. Toutefois, dans une économie de plus en plus ouverte et des dispositifs de régulation de moins en moins présents, les retournements de tendance peuvent être brutaux. De fait, si on souhaite une solide économie agricole, et donc pour partie une bonne économie rurale, on ne devra pas la construire totalement dépendante des cours agricoles mondiaux car bien trop erratiques.

L'activité économique en milieu rural peut également être une source de conflits. Les tensions sur le foncier et l'habitat sont parfois très vives. Les nouvelles attentes en termes de service et d'usage de l'espace sont souvent problématiques. Des territoires peuplés ne sont donc pas forcément des territoires sereins face à l'avenir. L'attractivité rurale demeurera positive si elle n'est pas uniquement le fruit de l'étalement urbain, la conséquence d'une mise au vert d'une partie de la population ou de l'accaparement de son patrimoine bâti par les Européens du Nord. Nous sommes donc face à deux incertitudes majeures, l'une économique, l'autre sociale. Si hier les clignotants étaient plutôt rouges et qu'aujourd'hui ils apparaissent plutôt verts, il n'en demeure pas moins que la situation n'est pas stable.

L'avenir des territoires ruraux devra me semble-t-il, s'appuyer davantage sur l'engagement de ses habitants anciens et nouveaux à y vivre, à les faire vivre en renforçant et diversifiant l'économie par des réalisations et des projets dynamisant le local. Pour le milieu rural peu dense parfois éloigné des villes, la problématique est connue, diminution ou éloignement des services publics, apparition de nouveaux besoins liés au

vieillessement, nouvelles demandes notamment en termes de technologie, d'information ou de services à la personne. Pour rester attractifs et soutenir leur développement, ces territoires ruraux, s'ils devront être soutenus par souci d'équité territoriale, devront néanmoins savoir s'organiser différemment et trouver eux-mêmes des solutions alternatives. L'actualité, et je pense notamment au Grenelle de l'Environnement, nous confirme par ailleurs que les demandes sociétales seront de plus en plus nombreuses et de plus en plus exigeantes. Ces défis écologiques sont pour l'essentiel connus, mais la plupart des solutions restent à inventer, notamment autour de trois sujets : les évolutions climatiques et la maîtrise de l'énergie, la préservation des ressources naturelles, l'adaptation des modes de production et de consommation.

Le milieu rural est reconnu et apprécié, la ruralité semble avoir retrouvé des perspectives mais reste fragile. Son espace attire, son agriculture retrouve des marchés porteurs, sa population dans bien des endroits est en progression, mais elle reste soumise à des contraintes fortes, aux aléas de la mondialisation, aux nouvelles évolutions de la population et reste interpellée sur les questions environnementales.

Au vu des incertitudes et des enjeux que nous venons d'esquisser, les territoires ruraux doivent aujourd'hui se reconstruire et innover s'ils veulent rester durablement attractifs. Il leur faut aussi renforcer leur économie et répondre aux enjeux qui traversent nos sociétés. Il y a là d'ailleurs un réel potentiel de développement qu'il faut savoir saisir. Nous restons convaincus que la question territoriale n'est pas dépassée et que les ressorts de l'innovation viendront de l'activation de projets transversaux. La compétitivité de demain restera de plus en plus dans la capacité de ses habitants à mobiliser, partager, acquérir, mettre en œuvre, repenser et finalement innover. Notre journée sera consacrée à présenter cette intelligence territoriale qui anime déjà le milieu rural et par de nombreux points, nous retrouverons donc notre thème qu'avait si bien résumé Raymond Lacombe : « une France rurale forte est indispensable à la santé et à l'équilibre de notre pays, il convient de mobiliser ces énergies afin de faire éclore partout des projets porteurs d'avenir ».

Éléments de synthèse des 16^{es} Assises

Truong-Giang PHAM, Sol et Civilisation

Le territoire, espace et ressource de mobilisation et de projet, peut jouer un rôle moteur dans la compétition économique devenue mondiale mais de nombreuses questions restent posées :

- En quoi le milieu rural est-il source de nouvelles valeurs ajoutées ?
- Comment construire des partenariats durables entre des acteurs divers ?
- Quels sont les outils qui permettent une réelle dynamique territoriale ?

Cette intelligence de l'action en commun comme la construction de nouveaux projets économiques territoriaux, de nombreux acteurs la mettent déjà en pratique. Du plus local au plus global, les initiatives en provenance du monde rural insufflent de nouveaux champs de débats et créent de nouveaux liens.

La SCIC Bois Bocage Énergie (B²É)

Par Thierry Aubin

Au cœur d'un pays du Bocage, dans le département de l'Orne en Basse-Normandie, le territoire connaît de nombreuses difficultés d'adaptation notamment celle de voir disparaître son patrimoine bocager. D'abord protégé par les outils d'aménagement foncier (remembrement plan d'urbanisme local) le bocage est progressivement devenu l'objet d'un projet territorial à la fois paysager et économique.

Il concerne aujourd'hui la commune de Chanu, la Communauté de communes du Bocage Athisien et la Cuma Innov 61, toutes réunies dans une société coopérative d'intérêt collectif pour gérer et valoriser son potentiel patrimonial et économique.

L'objectif est aussi de fournir une énergie renouvelable à partir de la gestion raisonnée des haies répondant ainsi à la demande des collectivités (maisons de retraites) mais aussi des particuliers.

Objets de la SCIC

- l'achat de bois déchiqueté auprès de ses producteurs et la revente auprès de ses clients,
- toutes les opérations concernant la gestion des filières locales d'approvisionnement en bois déchiqueté, notamment la gestion des plates-formes de stockage-séchage du bois déchiqueté
- la promotion de l'utilisation du bois déchiqueté issu des haies en tant qu'énergie renouvelable
- la valorisation des haies afin d'assurer leur maintien, leur entretien, et leur développement, notamment par des replantations, et ainsi maintenir dans la durée un maillage bocager

Méthanisation, valorisation des huiles végétales, ... les projets agricoles dans les pays du Méné, Centre Bretagne

Par Dominique Rocaboy et Jacky Aignel

Le Pays du Mené situé au cœur de la Bretagne est un territoire peu dense de 6 200 habitants sur une superficie 163 km². Son histoire est intimement liée à celle de l'agriculture bretonne, tirant ainsi ses forces et ses faiblesses de ce secteur d'activité. Une mono-industrie et une agriculture basée sur une production de qualité standard à destination du plus grand public sont ses deux fondements économiques.

Depuis les années 60, le territoire a cultivé les projets mais s'est ensuite assoupi. Trois évolutions vont alors contribuer à le réveiller :

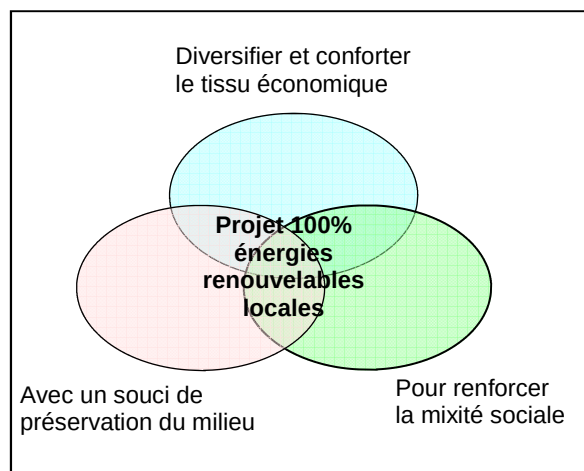
- modification de la sociologie des résidents du territoire, les agriculteurs ne sont plus majoritaires.
- Apparition de nouvelles contraintes notamment en matière d'environnement mais aussi nouveaux besoins en matière d'infrastructure technologique et culturelle.
- Une économie de « plein emploi » mais un revenu disponible par habitant très faible en comparaison à la moyenne nationale.

L'association Mené Initiatives Rurales (MIR) va alors être à l'origine de plusieurs initiatives autour de l'énergie.

Produire de l'électricité

Des projets sont lancés autour de la méthanisation et de l'éolien. Sur le territoire la production porcine est très importante d'où l'abondance de matière première à traiter. Cet « excédent structurel » est absorbé par le procédé de méthanisation qui libère ainsi 1 500 précieux

hectares d'épandages, produit une électricité locale, et 9 500 tonnes d'engrais organiques homogénéisés et donc exportables.



L'éolien participatif repose sur une part d'investissement local équivalent à 50%. Les dividendes escomptés de ce projet reviennent aux acteurs locaux. Sur la base d'un gisement éolien important, le projet devrait générer trois types de revenu : la fiscalité, la mise à disposition du foncier et la vente d'électricité.

Produire de la chaleur

Le deuxième objectif des projets en cours est de produire de la chaleur par la mise en place de chaudières et de relier les bâtiments par un ensemble de réseaux de chaleur alimenté par le bois issu des entretiens du bocage. En tout, le territoire compte dix chaudières bois énergies et deux réseaux de chaleur mis en service par les municipalités.

Produire du carburant

Enfin, le projet Menegol a pour objectif de produire un carburant renouvelable pour alimenter les tracteurs et rendre moins dépendants les agriculteurs des choix géopolitiques mais aussi des industriels. Le projet est basé sur une Cuma locale rayonnant sur un périmètre de 20 km.

Les projets du Mené reposent ainsi essentiellement sur le territoire et la participation de ses acteurs locaux. Ces deux piliers sont la base de l'innovation territoriale conçue dans un esprit « d'horizontalité » et de concertation.

La gestion partagée des ressources humaines en Ségala Limargue

Par Jean-Yves Landas

Le Ségala Limargue est caractérisé par une forte identité rurale, un faible taux de chômage et une économie reposant sur l'artisanat, l'agriculture et une mono-industrie. Il connaît des difficultés de recrutement, le vieillissement de la population, la diminution d'actifs et la concurrence entre métiers au bénéfice des activités jugées moins attractifs (artisanat, agriculture). Par ailleurs, plusieurs autres handicaps contribuent à le rendre moins attractif, à savoir le manque de logements abordables, une offre locative déficiente, des difficultés pour le/la conjointe de trouver un emploi ainsi qu'une difficulté d'accès aux services publics (petite enfance, loisirs, services à la personne, etc.).

Une démarche a donc été engagée sur l'emploi et l'accueil de nouveaux actifs, avec la création de la SCIC Compétences et Territoire en 2007. La structure regroupe plusieurs structures pour apporter des réponses partenariales à des sujets communs :

- Créer des perspectives professionnelles nouvelles sur le territoire, en étant à l'écoute des nouveaux arrivants, en les aidant à trouver leur place dans le territoire, et en construisant des parcours professionnels (bilan de compétences, suivi des opportunités et évolutions)
- Assurer une communication élaborée, avec la gestion d'un site Internet dédié et d'un intranet entre associés facilitant l'échange des informations
- Assurer de nouveaux services pour les salariés, avec une structure territoriale équivalente à un comité d'entreprise et des actions de formations mutualisées
- Offrir des services nouveaux aux entreprises en mutualisant des ressources sur la veille économique et l'aide au montage de projets

Le pôle de compétitivité Industries et Agro-ressources IAR de Champagne-Ardenne-Picardie

Par Bernard Mary

Un pôle de compétitivité est une combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation, d'unités de recherches, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs à caractère innovant et disposant d'une masse critique nécessaire pour une

visibilité internationale. Il en existe actuellement 71 en France, dont 6 mondiaux et 9 à vocation mondiale. Le pôle IAR fait partie de cette dernière catégorie. Son objectif est de devenir le leader européen de l'innovation dans ces domaines d'ici 2015.

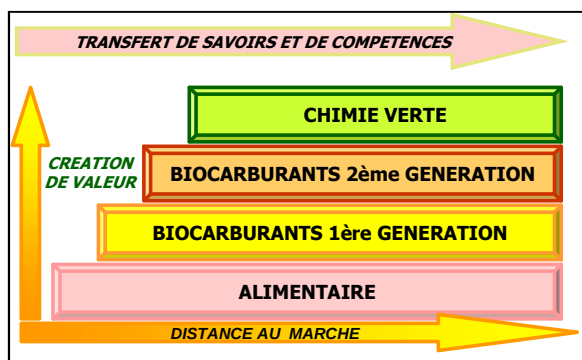
De part son financement, le pôle est d'essence étatique, toutefois, son système de fonctionnement laisse une très large place à la concertation locale.

Les principaux axes de recherche du pôle IAR sont la chimie verte, les biocarburants (première et deuxième génération) ainsi que les agromatériaux.

La matière première pour développer ces recherches est produite localement : céréales, betterave, oléoprotéagineux, etc. Toutefois, les prétentions du pôle sont internationales, comme la mise en relation de nombreux partenaires mondiaux.

L'émergence du pôle IAR est issue d'une volonté politique forte au niveau national, son système d'organisation original traduit une recherche de gouvernance nouvelle. Le principe de subsidiarité est mis en avant pour renforcer les incitations à l'innovation territoriale. Ce principe consiste à conférer dans la mesure du possible à l'échelle territoriale la plus petite la responsabilité de la gestion d'un projet. Cet axiome s'est imposé dans les théories du développement comme étant un fondement incontournable des politiques territoriales.

Les nouvelles voies du non-alimentaire



Quelques points de synthèse - René Caspar

« Le premier point fort abordé ce matin est le problème des ressources locales. C'est un concept relatif, il faut utiliser toutes les ressources, il n'y a pas de fatalité territoriale. C'est à partir de stratégies de territoires, d'une invention de son modèle de développement qu'on réinterroge l'utilisation des ressources du territoire.

Le deuxième point, c'est le fait que faire un diagnostic ce n'est pas réfléchir ensemble, c'est moins faire une photographie que bousculer les idées reçues grâce à une dynamique d'action et à une réflexion collective. Et donc, à réinterroger un certain nombre de problèmes qu'on passe son temps à évoquer, sans jamais les creuser. Je lie également à cet aspect tout ce qui s'est dit sur l'échelle, le fait qu'on commence localement, puis tôt ou tard, il faut se poser des problèmes plus globaux.

Le troisième point, c'est la transversalité, des réflexions qui ouvrent sur l'innovation et sur l'invention sociale. Cette transversalité postule une capacité à nouer des partenariats qui soient horizontaux ou verticaux, qui sont essentiels pour l'action.

Le quatrième point, c'est la manière dont sont maniés les problèmes liés à l'environnement. C'est que presque tous, vous avez fait de la protection de l'environnement un élément de valorisation économique et de compétitivité territoriale, c'est-à-dire que vous avez dépassé le vieux débat entre la protection et la valorisation des ressources.

Et enfin et dernier point, l'importance du temps, du temps pour la réflexion, du temps pour l'action et du temps pour acquérir une culture du développement qui est à la base des rebonds successifs : on lance des actions, elles font leur chemin. »

PROPOS DE LA TABLE RONDE



« Les opportunités sont celles qui vont permettre la rencontre entre des acteurs de différentes natures qui se reconnaissent dans le même territoire et qui manifestent l'enthousiasme de s'investir dans l'élaboration et la réalisation d'un même projet, quelque soit, à mon avis, l'étendue ou l'échelle du territoire. [...] Il me semble que ce que j'ai entendu étaient des leçons d'organisation, d'ingénierie, de technocratie. Il y a quelque chose en termes d'ingénierie qui est dans l'organisation des débats de société et dans l'ingénierie du débat public »

Jean-Claude Flamant

« L'économie rurale doit être encouragée, car je pense que l'innovation peut arriver par là, dans la mesure où il y a un tissu d'entreprises et de dynamiques vivantes. La grande question dans le monde rural, c'est bien la question de la transmission des entreprises. Par ailleurs, rendre les territoires innovants, c'est peut-être de maintenir la population et même la développer. Pour ce faire il faut qu'il y ait une proximité de services de qualité. [...] Je crois que ce qui favorise l'innovation, c'est bien la question de la communication, du partage de la connaissance et la réponse aux défis qui nous sont posés ».

André Thévenot

« D'abord, nous avons aujourd'hui une impérieuse nécessité d'identifier et de faire connaître l'utilité des territoires ruraux dans la compétitivité, deuxième élément tout aussi fondamental concerne la contribution à la cohésion territoriale ; et troisième élément, il faut observer cette utilité comme une réponse non seulement aux questions sociétales mais aussi aux grandes questions du développement durable qui incluent les grandes questions de société. L'intersection entre les territoires ruraux et les territoires urbains produit non seulement de la cohésion territoriale, mais aussi de la cohésion sociale et qui libère de l'innovation. »

Gérard Peltre

« Je considère l'ingénierie comme une absolue nécessité de développement des territoires. Elle est d'autant plus urgente aujourd'hui qu'indépendamment de l'ingénierie classique, il y a aujourd'hui une nécessité d'ingénierie à travers le développement des conflits d'usage que connaît en particulier le monde rural : avec la campagne active, avec le milieu, bien sûr avec la production agricole mais aussi les productions de petites entreprises, voire des nouvelles entreprises [...]. Je pense que nous devons monter aujourd'hui une ingénierie transversale à l'ensemble de ces territoires. Le rôle des collectivités territoriales dans la mise en place de ces moyens [NDLR : de l'innovation] est évidemment considérable. Je ne crois pas qu'elles soient en recul par rapport aux besoins qui sont exprimés. »

Marc Gastambide

Intervention de Jean-Paul HUCHON

Président de la Région Île-de-France
Parrain de Sol & Civilisation



Je crois qu'on n'associe pas tellement l'Île-de-France à l'agriculture. En général il y a d'autres images qui viennent à l'esprit, d'autres couleurs que le vert. Pourtant, c'est vrai que l'Île-de-France est une région très urbanisée, la plus urbanisée, c'est vrai que c'est une région industrielle, une des plus industrielle, une région de services aussi, des services financiers par exemple. C'est une terre de recherche aussi, elle compte 45% des chercheurs du pays et concentre l'essentiel des grands centres de recherche. C'est une terre de patrimoine immobilier très important. Il y a 25 millions de mètres carrés de bureaux en Île-de-France, c'est la première surface immobilière de bureaux ! Cette année, la région accueillera plus d'entreprises étrangères que Londres.

Mais la région Île-de-France est aussi une très grande région agricole et rurale, 6% à peu près de la production agricole française et 79% du sol de notre région consacré aux forêts ou à l'agriculture. Par conséquent, comme Président de Région, je serais complètement à côté de mes responsabilités si je ne défendais pas et si je ne promouvais pas ce secteur économique. Ce n'est pas seulement parce que je vous connais, parce que je me suis pris à aimer les paysans et l'agriculture, c'est aussi ma responsabilité en tant que Président de Région. Je crois également que nous devons être aux côtés du monde agricole. Il y a des points positifs et des points inquiétants, mais il faut aider le monde agricole à passer deux caps difficiles. Malgré des exceptions, on assiste à un cycle de baisse continue du prix des productions alimentaires et à une réforme permanente de la politique agricole commune, qui ne va pas dans le sens d'une extension des aides. A ces deux caps il faut rajouter les tensions entre l'urbain et le rural, c'est-à-dire par exemple l'agriculture et ses difficultés à vivre. Il faut tout simplement être imaginatif, il n'y a pas de mystère. Il faut chercher des pistes nouvelles pour continuer à donner un sens à nos terres agricoles et rurales. Il faut innover, innover encore, parce que le risque, c'est bien entendu le mitage du terrain au profit de la spéculation foncière et de l'installation un petit peu désordonnée de l'habitat.

Il faut rester compétitif aussi pour adapter des productions aux évolutions du marché.

Je sais que Sol et Civilisation s'est donnée une ambition de réflexion en profondeur sur l'avenir de l'agriculture et a vite développé ses travaux sur le thème du développement rural et du maintien d'une civilisation où la ruralité joue un rôle. A travers vos travaux, vos débats, vos séminaires, vous avez aidé le monde rural à prendre de bonnes décisions et à faire de bons choix. Nous sommes engagés à la Région dans une réflexion spécifique sur l'avenir de l'agriculture périurbaine. Nous avons mis à contribution le Conseil Économique et Social régional et nous avons pris des dispositions [...].

L'agriculture, l'agroressource, l'agroalimentaire, sont à l'évidence des secteurs d'avenir pour l'Île-de-France. Le milieu rural sera source de valeurs ajoutées.

Nous avons présenté des premiers axes de développement dans le cadre du FEADER, pour mettre en œuvre notre schéma de développement économique et en affirmant notre schéma d'aménagement. C'est le premier schéma d'aménagement prescriptif d'une région en France. Dans toutes les autres régions, les schémas ne sont pas prescriptifs, ils ne sont pas opposables aux communes, ils ne sont pas opposables aux intercommunalités, ils ne sont pas opposables aux partenaires des collectivités locales. Si nous disons par exemple qu'à Coulommiers ou dans la zone du Grand Morin nous allons autoriser des dizaines de parcelles, et bien cela se traduira évidemment par des décisions politiques et administratives. Un des objectifs est de permettre le maintien d'un espace rural préservé pour ne pas dire agrandi, parce que nous n'avons pas seulement à préserver les espaces, qui ont été consommés de 20% de plus qu'il n'était prévu au schéma de 94. Nous avons à regagner des espaces et en particulier avec les continuités biologiques, les coulées vertes, etc. [...]

Nous nous attachons à un grand plan de développement des filières non alimentaires pour

l'Île-de-France, de la production de biocarburants à l'utilisation de la biomasse. Le territoire comme espace ressource peut jouer un rôle moteur important dans la compétition mondiale. Je crois qu'il faut vraiment être imaginatif. Alors je sais qu'il y a un débat sur les biocarburants et la production non alimentaire. Compte tenu des surfaces nécessaires, il y aura de la difficulté à assurer une production alimentaire suffisante. Je sais tout ça, et c'est là-dessus aussi qu'il faut réfléchir. Il faut chercher des pistes nouvelles. Il faut penser aussi à la formation professionnelle. C'est pour cela que nous avons signé en tant que Région un contrat d'objectifs assorti de véritables moyens financiers avec la Chambre d'Agriculture.

En bref, le lien entre l'agriculture et la société doit se faire de plus en plus par l'affirmation de la multifonctionnalité, je m'excuse de ce mot un peu « rocardien » par sa complexité. La multifonctionnalité des espaces agricoles d'une part, et le développement d'une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement qui participe à la qualité de la vie d'autre part.

Un dernier mot peut-être pour souligner que tout ceci ne peut se faire que si on protège les espaces naturels. Dans notre schéma d'aménagement, nous avons fait le pari courageux de la densification des logements. On ne construira en Île-de-France des logements que dans les zones déjà construites, en utilisant les friches, en organisant l'espace autrement. Nous ne voulons pas perpétuer l'étalement urbain. Il est à la fois dramatique en terme de rencontre avec le monde rural et agricole, et d'autre part il est coûteux et consommateur de crédits publics au-delà du raisonnable. Moi, je ne peux pas, en tant que Président du Syndicat des transports d'Île-de-France, 7 milliards de dépenses, 12 millions de voyageurs transportés chaque jour, je ne peux pas me permettre de construire des lignes qui aillent jusqu'au fin fond de la vallée du Morin ou au fin fond de la vallée de la Mauldre, c'est impossible. Nous ne savons pas le faire. Par contre, construire des logements là où il y a des gares, là où il y a des réseaux de transports, dans par exemple les villes nouvelles ou autour des villes nouvelles ou dans la zone centrale, c'est oui.

Il ne suffit pas de protéger l'espace rural et j'en termine par là. Nous devons aussi nourrir l'espace rural et lui donner la possibilité de rester vivable. Il faut être capable d'intervenir pour maintenir le niveau de services. On a évo-

qué la question du traitement des personnes âgées, des services à la personne, il faut être capable de maintenir ces services. Je ne crois pas que ce sera l'État qui le fera, je ne crois pas non plus que ce sera la Sécurité sociale, elle pourra participer au financement, mais il nous faut des collectivités locales le plus près possible du terrain, qui mettent les moyens et qui peuvent être aidées par des collectivités locales plus lourdes, plus puissantes. C'est ce que nous appelons nous, les Contrats Régionaux et Ruraux en Île-de-France. Un maire qui a besoin de maintenir une petite salle polyvalente pour pouvoir faire des spectacles, des rencontres, qui a besoin de maintenir une école primaire et de la reconstruire, qui a besoin de doter ses services de mairie d'une structure informatique permettant de mieux travailler, il peut signer avec la Région un contrat. Il présente trois ou quatre opérations. Nous lui donnons la possibilité de réaliser ces opérations et nous n'avons rien à lui demander en échange, si ce n'est au fond, de continuer à participer, à animer le service public rural. Il y a des dizaines de contrats ruraux qui sont signés chaque année par les maires. Je crois que notre vocation en tant que Région, c'est aussi de permettre le maintien d'une ruralité vivante grâce au maintien d'un certain nombre de services publics. Nous avons je crois, une responsabilité particulière pour aider à trouver de nouvelles filières, de nouveaux produits, de nouvelles opportunités économiques. Nous avons la responsabilité d'offrir la garantie d'un espace rural non seulement préservé, mais réanimé.

La ruralité est un fait positif, c'est un fait moderne. Les Français et les Franciliens peut-être encore plus que les autres, souhaitent qu'elle se développe. Parce que ce qui est naturel, c'est d'aller vers la nature.

Intervention de Pierre MÉHAIGNERIE

Député-maire de la 5ème circonscription d'Ille-et-Vilaine
Parrain de Sol & Civilisation



Nous avons aujourd'hui en France à faire face à trois défis et nous avons pris du retard. Le défi de la mondialisation. Que nous le voulions ou non, elle est là et apporte plus d'éléments positifs au monde d'aujourd'hui que d'éléments négatifs. Comme le disait Eric Le Boucher dans un article du Monde : « Elle a permis de sortir dans ces cinq dernières années 400 millions d'hommes et de femmes de la pauvreté ». Indirectement, elle a permis aujourd'hui de rétablir un rapport de prix agricoles mondiaux différent.

Le deuxième défi, c'est le vieillissement. Il faut savoir que l'État Providence français aujourd'hui, c'est 637 milliards d'euros sur une richesse nationale de 1 900 milliards. Nous sommes en train de dépasser la Suède comme premier État Providence. Cela a beaucoup d'avantages : 24 prestations entre la naissance et la mort, mais aussi des effets pouvant être parfois négatifs en matière d'assistance.

Le troisième défi concerne la technologie. Des OGM à l'alimentation en passant par la santé, ces questions constituent le cœur d'une problématique sociétale plus générale qu'il appartient en partie aux dirigeants de l'agriculture de répondre.

Voilà, nous allons faire face à ces trois défis : mondialisation, vieillissement et technologie. Pour y faire face, nous avons besoin d'hommes et de femmes libres, besoin d'une liberté d'initiatives.

La France est probablement le pays qui a le plus d'atouts en Europe, mais la France est sur-administrée et sous-organisée. Nous avons un empilement de structures et une complexité de procédure, y compris dans le monde agricole, qui empêchent finalement la création d'initiatives ou la création de richesses. Il faut y faire face et développer le principe de subsidiarité, de façon à ce que les problèmes soient justement résolus au niveau où ils se posent et pas toujours à l'échelon supérieur.

Les territoires ruraux sont face à une nouvelle donne, la hausse des prix redonne espoir au

monde agricole, à la fois sur le plan alimentaire et à la fois sur le plan énergétique. [...]

La deuxième donne est démographique. Le nombre d'hommes et de femmes qui vont quitter les grandes zones urbaines avec le vieillissement est très important. Il va y avoir des zones accueillantes en milieu rural et des zones qui ne le seront pas.

Nous n'agissons pas assez sur le levier financier car certains territoires très riches ne font pas suffisamment de transfert à d'autres territoires. Quand j'entends des élus locaux me dire : « On manque d'argent » et quand je compare avec les quinze pays européens, c'est en France pratiquement que les communes et villes ont le plus de moyens financiers.

Une péréquation financière est donc nécessaire. Il y a bien sûr le grand problème de l'environnement. Je suis de celui qui pousse les collectivités locales à s'engager dans l'agenda 21. Les territoires ruraux y ont tout intérêt.

Pour parler du pays de Vitré, aujourd'hui 42 % des actifs sont ouvriers dans notre territoire. Le taux de chômage est de 4,2 % et nous avons subi trois crises sévères : le départ de Mitsubishi, 1 200 emplois à la fois et celui de deux unités de textile et de jouets, deux fois 250 emplois. Malgré cela, nous créons chaque année plus d'emplois industriels qu'il n'en disparaît. Notre ambition est de descendre à 3 % de taux de chômage. Nous pouvons y arriver dans trois ans, parce que nous connaissons comme en Vendée et comme dans certains territoires, un dynamisme économique très important. J'essaie toujours de comprendre pourquoi certains territoires connaissent un développement économique plus important que d'autres. Des facteurs culturels importants jouent. Cette richesse nous a permis de lancer beaucoup d'initiatives.

Comme Président du Conseil Général, j'en cite une qui nous rapporte beaucoup : le lancement d'une association appelée *Jeunes à Travers le Monde*. Plus vous envoyez de jeunes dans d'autres pays du monde, plus ils reviennent avec un esprit pionnier et ouvert sur le monde. Une

thèse fameuse dit que les personnes déplacées sont les plus créatives, sur le plan économique et sur le plan culturel. Nous donnons donc des bourses pour que les jeunes aillent à l'étranger, six mois, un an, deux ans. Ils reviennent avec un esprit beaucoup plus ouvert.

Une autre initiative que nous avons développée est la création aux portes de Rennes d'un campus appelé Ker Lann.

J'avais été frappé du problème de considération. J'avais reçu un jour un jeune qui était venu me demander de l'aider à sa reconversion professionnelle. Il avait un CAP du bâtiment et voulait que je l'aide à devenir aide comptable. Je lui ai dit : « Écoutez c'est chargé ça, restez donc dans le bâtiment, beaucoup d'entreprises n'ont pas de successeurs ». Il me dit : « Je ne veux pas être patron, je veux rester salarié » et de rajouter : « De toutes façons, vous Monsieur Méhaignerie, vous ne pouvez pas comprendre. Quand je vais au bal et que je danse et que la fille me dise, qu'est ce que tu fais toi ? et que je doive répondre je suis maçon, il y a deux chances sur trois pour qu'elle ne refasse pas une danse avec moi ». Cela m'avait marqué. Le

besoin de considération est très fort, aussi bien à 17 ans que pour un homme politique ou pour un élu professionnel. Lorsque nous avons décidé de faire le campus de Ker Lann, nous avons mis au cœur du campus les centres de formation d'apprentis. Au lieu de l'appeler le CFA, on l'a appelé Faculté des Métiers. Tout change. Dire à sa copine : « Je suis à la Faculté des Métiers », c'est différent.

Je le dis parce que nous sommes dans une société hiérarchique et le monde rural en a beaucoup souffert, le monde agricole aussi et nous avons encore un effort énorme à faire.

Je voudrais parler de notre Agenda 21, de la méthanisation, du recyclage des déchets. Nous sommes en train de lancer un « Breizh Bocage ». Nous voulons reconstituer un bocage, pour lutter contre la pollution des eaux, pour protéger le paysage et aussi, qui sait demain, pour servir de matières premières. Il y a là des facteurs de progrès énorme. On a besoin de sessions de formation comme aujourd'hui, de faire circuler l'information. Je crois que c'est la condition du succès.

LES INTERVENANTS DES 16ES ASSISES

Thierry AUBIN, professeur en Lycée Technique, Maire de Chanu, Président de la Communauté de Communes de Visance et du Noireau, fondateur de la SCIC Bois Bocage Énergie.

Dominique ROCABOY, agriculteur à Plessala, Président de la CUMA, engagé dans l'Association Mené Initiatives Rurales.

Jacky AIGNEL, agriculteur, Maire de Saint Gouéno, Vice-président de la Communauté de Communes du Mené en charge des questions environnementales.

Jean Yves LANDAS, Directeur de l'Association Ségala-Limargue, structure de développement local rural implantée depuis plus de 25 ans dans le Nord-Est du Lot.

Bernard MARY, Vice-président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole, Directeur de la Caisse du Nord-Est, Président du Pôle de Compétitivité « Industries et Agro-ressources »

Jean-Claude FLAMANT, fondateur de la Mission d'Animation des Agrobiosciences, ancien Directeur de recherche de l'INRA et Président du Centre INRA de Toulouse (1985 à 1999)

André THEVENOT, Président du Groupe Monde Rural (GMR), administrateur et membre du bureau de la FNSEA, Président de la FNSAFER, maire de Suarce (90).

Gérard PELTRE, Président de l'Association Internationale Ruralité – Environnement – Développement, Président du Mouvement Européen de la Ruralité, maire de Lachaussée, Vice-président du Parc Naturel Régional de Lorraine.

Marc GASTAMBIDE, Conseiller à la DIACT, chargé des Affaires Européennes et chargé de l'équipe « Dynamique des Territoires ».

René CASPAR, professeur à l'École d'Ingénieur de Purpan à Toulouse

Notre prochain rendez-vous

PRODUCTION LAITIÈRE, TERRITOIRE, TRANSFORMATION Des liens créateurs de richesses

le mardi 18 décembre de 14h à 17h - ROUEN

L'ouverture continue des marchés, l'évolution des politiques agricoles européennes, les nouvelles exigences sur la qualité des produits, les interrogations sur l'environnement remettent régulièrement en question les productions agricoles.

Sachant qu'il est globalement reconnu que l'agriculture est porteuse de multiples qualités, économiques, sociales et environnementales, Sol et Civilisation a lancé une réflexion pour rechercher les conditions et les moyens de nouvelles valorisations agricoles en s'interrogeant sur les liens à créer ou à renforcer entre production, territoire et transformation.

Au cours de ces derniers mois, une enquête a été conduite par des étudiants de l'Agro Paris-Grignon auprès des acteurs locaux, producteurs, consommateurs, élus, professionnels, jusqu'aux responsables régionaux et nationaux, à propos de la filière Lait en Haute Normandie, particulièrement dans le Pays de Bray.

Cette rencontre nous permettra à partir des principaux enseignements de l'étude et de l'apport des intervenants de faire avancer la réflexion.

Programme

- 14h00 Accueil par le président de Sol et Civilisation, Michel LEDRU
- 14h15 Analyse et témoignages
- Ambroise de MONTBEL, ingénieur de recherche
Principaux éléments de l'étude menée par des étudiants de l'Agro Paris-Grignon
- François OLIVIER, Cercle des fromagers-affineurs de Seine-Maritime
La richesse du terroir
- Dominique NOUVELLON, responsable achat lait, Danone
Production, territoire et transformation : des rapports plus étroits, des liens plus durables...
- Emmanuel GAVEL, président de l'interprofession laitière de Haute Normandie
La filière laitière, des engagements et des accords pour des richesses partagées
- 15h30 Débat avec la salle

**Auditorium de la Cité de l'Agriculture
Chemin de la Bretèque - 76230 BOIS-GUILLAUME**



Innover ensemble dans nos territoires, les ruraux relèvent le défi Sommaire des actes

Ouverture de Michel LEDRU, Président de Sol & Civilisation

Introduction de Jean-Paul HUCHON, Président de la Région Ile-de-France

Thierry AUBIN, maire de Chanu, fondateur de la SCIC B2E
La Société Coopérative d'Intérêt Collectif Bois Bocage Energie dans l'Orne

Jacky AIGNEL, maire de St-Goueno, Vice-président de la CDC du Mené
Dominique ROCABOY, agriculteur, membre de l'Association Mené Initiatives Rurales
Méthanisation, valorisation des huiles végétales, les projets agricoles dans le Mené, Bretagne

Jean-Yves LANDAS, PDG de la SCIC Compétences et Territoire
La gestion partagée des ressources humaines en Ségala Limargue

Bernard MARY, Président du Pôle de compétitivité
Le Pôle de compétitivité Industries et Agro-ressources de Champagne-Ardenne-Picardie

Table ronde : Améliorer la compétitivité des territoires ruraux. Comment innover ensemble ?

Jean-Claude FLAMANT, Directeur de la Mission d'Animation des Agrobiosciences Midi-Pyrénées
Marc GASTAMBIDE, Conseiller Politiques européennes à la DIACT
Gérard PELTRE, Président du Mouvement Européen de la Ruralité, et de Ruralité, Environnement et Développement
André THÉVENOT, Président du Groupe Monde Rural

Conclusion de Pierre MÉHAIGNERIE, ancien Ministre, Député-maire de Vitry

Sol et Civilisation

5, rue Joseph et Marie Hackin - 75116 PARIS
Tél. 33 (0)1 44 31 16 61 - Fax 33 (0)1 44 31 16 74
E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU
Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD
Chargé de mission : Truong-Giang PHAM
Maquette : Corinne EYMOND

La lettre de Sol et Civilisation est tirée à 3 500 exemplaires.
Imprimerie L'ARTÉSIENNE - 62802 LIÉVIN